



FO défend la fonction publique et un service public de qualité pour répondre aux enjeux du développement durable.

En votant du 1^{er} au 8 décembre 2022 pour **Force Ouvrière**, 1^{er} syndicat confédéré dans la Fonction publique d'Etat, je détermine la représentativité pour 4 ans et donne les moyens de **défendre le pouvoir d'achat**, les conditions de travail, l'amélioration du statut et **les acquis sociaux de TOUS**.



CSA DSAC

- ✓ **Pierre COURBARIEN** (Attaché DSAC-EC Faram)
- ✓ **Eric LALLIS** (TSEEAC / DSAC-SE)
- ✓ **Gwendolynne BRETAGNE** (IEEAC / DSAC-CE Lyon)
- ✓ **Anne GIACOMETTI-LIZOT** (TSEEAC DSAC-OI)
- ✓ **Marie-Pierre MUSSI** (TSEEAC DSAC-SE)
- ✓ **Myriam MOUTOU** (Attaché DSAC-NE)
- ✓ **Charles JAVORNIK** (AC 84-16 DSAC-RP Paris)
- ✓ **Martial DUQUEYROIX** (IEEAC DSAC-SO)
- ✓ **Gilles RAYMOND** (Attaché DSAC-SE)
- ✓ **Vincent DELAGE** (TSEEAC DSAC-O)
- ✓ **Paule ASSELAS** (ASAAC DSAC-AG)
- ✓ **Steve-Alan MATHIEU** (TSEEAC DSCA-SE)
- ✓ **Aurélie ALBERT** (TSEEAC DSAC-OI)
- ✓ **Alain CAPERAN** (TSEEAC DSAC-CE)
- ✓ **Christophe DUCHENE** (TSEEAC DSAC-N)
- ✓ **Benoît SEMPE** (IEEAC DSAC-SE Aix)
- ✓ **Jean-Yves PIERI** (Attaché DSAC-SE Aix)
- ✓ **Benjamin VIALARD** (IEEAC DSAC-SE Aix)
- ✓ **Michel KERMARREC** (IEEAC DSAC-O)
- ✓ **Hélène BASTIANELLI** (IEEACDSAC-EC)

Du 1^{er} au 8 décembre 2022,
Choisissez des représentants,
pour être plus **FO**rts Ensemble !



Imprimé en France - PIVARD - RCS Evry B390 987 608 - No pas jeter sur la voie publique - Crédit textes et photos DSAC et © stock.adobe.com - Freppik - Tous droits réservés - Création et mise en page : www.doubles-clics.fr



Plus
FOrts
Ensemble !

CSA DSAC

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES

du 1^{er} au 8 Décembre 2022
JE VOTE



SNICAC · SNNA · SNPACM



SNICAC · SNNA · SNPACM





Le Comité Social d'Administration de la DSAC

Opérateur unique des services de la sécurité de l'aviation civile, la DSAC est essentielle au sein de la DGAC. L'effectif est de 925 agents.

Le Comité Technique (futur CSA) DSAC est l'instance où sont débattus les textes réglementaires (temps de travail, licence, habilitations, ...), l'organisation des services et les orientations majeures qui impactent tous les personnels.

FO qui est depuis toujours membre de cette instance participe à tous les groupes de travail et de réflexion concernant les personnels et propose des solutions pour faire progresser le métier et les intérêts de tous.

La DSAC doit faire face à de nombreux défis après la crise sanitaire liée au COVID pour assurer sa mission de service public et rester au premier plan au sein de l'Europe.



Un syndicat pour défendre et garantir vos droits.

Les élections professionnelles sont très importantes car elles permettent de mesurer la représentativité syndicale au sein de la Fonction publique, du Ministère et de la DGAC

En 2022 pour la première fois le vote s'effectuera par voie électronique et les CT et CHSCT seront remplacés, en application de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, par les CSA (Comité Social d'Administration)

Chacun pourra voter du 1^{er} au 8 décembre 2022. Voter **Force Ouvrière**, 1^{er} syndicat confédéré dans la Fonction publique d'Etat, c'est faire confiance à un syndicat qui vous défend depuis des décennies à travers les protocoles et accords sociaux tant au niveau de la DGAC que de la Fonction publique.



FO, défend un projet pragmatique, social et humain qui :

- **Consolide la position de la DSAC au sein de la DGAC** et prend une place de premier plan dans les échanges européens (EASA et Commission européenne) et à l'international.
- **Associe tous les personnels** dans un objectif commun de pérennisation et de développement des services et des missions. Contribue au renforcement des échanges entre direction techniques et l'harmonisation des méthodes et procédures.
- **Demande une augmentation des effectifs de la DSAC** pour renforcer les équipes et permettre la mise en adéquation permanente des moyens matériels, des disponibilités budgétaires et des ressources humaines nécessaires, tout en garantissant qualité de vie au travail et qualité de service aux usagers. A cet effet FO demande une remise à niveau du schéma d'emploi mis à mal par un plafond d'ETP sous-dimensionné avec le SG en 2018 générant un déficit de plus de 50 ETP métiers et une réduction drastique de la mobilité en DSAC.
- **Veille à la stabilisation des organigrammes** et des lieux d'implantations géographiques.
- **Garantit la prise en compte des enjeux écologiques** dans notre activité, notre fonctionnement et nos décisions stratégiques.
- **Prend en compte les évolutions des réglementations**, les exigences de sécurité, la qualité de service, les politiques environnementales et la qualité de vie au travail.
- **Veille à la mise en œuvre effective** et pour tous les agents des licences et des niveaux de primes associées, à l'application d'un régime indemnitaire identique à toutes les licences et qualifications, au bon équilibre au sein des licences qualifiantes de la DSAC en permettant la mobilité entre les différents domaines d'exercice.
- **Défend la reconnaissance du statut d'expert** et sa valorisation tout en créant de réels parcours professionnels pour les cadres pour une DSAC plus attractive.
- **Défend la pérennisation et le développement du télétravail** pour tous les agents de la DSAC.
- **S'assure du renforcement de l'accès à la formation continue pour tous les agents** dans le cadre des fonctions tenues mais également dans un but d'évolution professionnelle ou d'accès à un corps supérieur.
- **Permet aux agents des SIR d'assurer un service** au niveau des besoins et tenant compte des spécificités des services de la DSAC et de ses agents. Veille à une bonne gestion des déplacements professionnels permettant de garantir un réel support aux agents, à la fourniture de moyens matériels (locaux, parc automobile, etc.) et informatiques (matériel, réseau, outils, etc.) de qualité.
- **Défend le maintien du dispositif de récupérations** en cas de missions à horaires atypiques, essentiel à la poursuite des activités de la DSAC dans le respect de la qualité de vie au travail des agents.